

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:209856-2013:TEXT:FR:HTML>

**F-Lille: Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection  
2013/S 122-209856**

**Avis de concours**

Ce concours est couvert par: la directive 2004/18/CE

**Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice**

**I.1) Nom, adresses et point(s) de contact**

Conseil régional Nord-Pas-de-Calais  
Siège de Région, 151 avenue du Président Hoover  
À l'attention de: M. le président  
59555 Lille Cedex  
FRANCE

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:**

Région Nord-Pas-de-Calais  
Direction des achats et de la commande publique siège de région 151 avenue du Président Hoover  
À l'attention de: M. Gérald Arbeltier  
59555 Lille Cedex  
Téléphone: +33 328826251

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:**

Reprocolor  
113 rue Barthélemy Delespaul BP 431  
À l'attention de: M. David Trinel  
59021 Lille Cedex  
Téléphone: +33 320298787  
Fax: +33 359039322

Adresse internet: <http://marches.nordpasdecalais.marcoweb.fr>

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:**

Région Nord-Pas-de-Calais  
<Bureau des remises des offres Siege de Region 151 avenue du Président Hoover (accès parking visiteurs)  
À l'attention de: Gérald Arbeltier  
59555 Lille Cedex  
Adresse internet: <http://marches.nordpasdecalais.marcoweb.fr>

**I.2) Type de pouvoir adjudicateur**

Autorité régionale ou locale

**I.3) Activité principale**

Services généraux des administrations publiques

**I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices**

**Section II: Objet du concours/description du projet**

**II.1) Description**

**II.1.1) Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:**

Mission de maîtrise d'oeuvre relative à la construction d'une salle de sports pour le LP Dinah Derycke à Villeneuve-d'Ascq.

II.1.2) **Description succincte:**

Il s'agit d'un concours sur esquisse passé en application de l'article 74 II du code des marchés publics. Procédure restreinte avec respect de l'anonymat. L'opération consiste à construire une grande salle de multisports adaptée à la pratique de la Gymnastique Rythmique et Sportive, et les espaces associés de type vestiaires, sanitaires, bureaux d'enseignants et d'associations, locaux de stockage La surface approximative bâtie de l'opération est de 2000 mètres carrés. . Il s'agit d'un concours d'architecture et d'ingénierie sur esquisse.

II.1.3) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71000000

**Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

III.1) **Critères de sélection des participants:**

1- - Qualité de réponse au programme fonctionnel, 2- - Compatibilité du projet avec l'enveloppe prévisionnelle, 3- - Pertinence des choix techniques,, 4- - Qualité architecturale, intégration dans le site.. Groupement conjoint avec mandataire solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois ; , - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; , - en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.2) **Information relative à la profession**

La participation est réservée à une profession particulière: non

**Section IV: Procédure**

IV.1) **Type de concours**

Restreinte

Nombre de participants envisagé: 4

IV.2) **Noms des participants déjà sélectionnés**

IV.3) **Critères d'évaluation des projets:**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation).

IV.4) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.4.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:**

2013.097

IV.4.2) **Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels**

IV.4.3) **Date limite de réception des projets ou des demandes de participation**

Date: 22.7.2013 - 12:00

IV.4.4) **Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés**

IV.4.5) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation**

IV.5) **Récompenses et jury**

IV.5.1) **Information sur les primes:**

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s): oui  
nombre et montant des primes à attribuer: 10 000.00 EUR HT.

IV.5.2) **Détail des paiements à verser à tous les participants**

Chaque équipe admise à concourir et qui aura remis une prestation conformément au règlement du concours recevra après avis du jury une prime dont Chaque équipe admise à concourir et qui aura remis une prestation conformément au règlement du concours recevra après avis du jury une prime dont le prix est fixé à : 10 000 EUR HT.

**IV.5.3) Contrats faisant suite au concours**

Le lauréat ou l'un des lauréats du concours devra/devront être attributaire(s) des contrats de services faisant suite au concours: oui

**IV.5.4) Décision du jury**

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice: non

**IV.5.5) Noms des membres du jury sélectionnés**

**Section VI: Renseignements complémentaires**

**VI.1) Information sur les fonds de l'Union européenne**

**VI.2) Informations complémentaires:**

Situation juridique : une lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par les co-traitants, La déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés Le document relatif au pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat La copie de l'attestation de l'inscription à l'ordre des architectes La déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L 5212-1, L 5212-2, L 5212-5 et L 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Capacités économiques et financières : La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaire concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels, en cours de validité La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années . Capacités techniques et professionnelles : Une présentation synthétique du candidat ou de l'équipe candidate (composition et compétences affectées, moyens humains dédiés au projet) - 2 pages format A4 maximum Une liste de références de travaux par compétences demandées, exécutés au cours des 3 dernières années, notamment en laboratoire, appuyées éventuellement d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces références devront être accompagnées d'une description succincte de l'opération, sa surface SHON, le coût global de l'opération et sa date de valeur, le coût des travaux Hors Taxes, ses niveaux de performances énergétiques éventuelles, sa date et durée de réalisation, le type de mission confiée au candidat Pour l'architecte mandataire et l'architecte cotraitant éventuel, ces références seront illustrées et les informations seront complétées par une description succincte de la technicité particulière de l'opération en termes d'importance des VRD, fondations spéciales, contexte urbain spécifique, niveau d'équipement immobilier par destination. Toutes ces informations demandées sont destinées à aider le Maître d'ouvrage à comprendre la valeur du coût au mètre carré des opérations présentées 3 illustrations maximum au format JPEG, choisies par l'architecte, illustrant une ou plusieurs opérations en rapport avec l'objet du concours et / ou représentative l'écriture architecturale du candidat. Une fiche de synthèse, dont le cadre est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://marches.nordpasdecals.marcoweb.fr> (référence de consultation 2013.097) . Les candidatures peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé . Le contrat faisant suite au concours est couvert par l'amp. Dématérialisation des procédures : L'Organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie papier. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception. Le fuseau horaire de

référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau II de la PRIS V1 ou (\*\*) du RGS. Les candidats utilisent un certificat conforme au RGS (Référentiel Général de Sécurité) figurant sur la liste de confiance française (<http://www.referencess.modernisation.gouv.fr>) ou sur une liste de confiance d'un autre Etat-Membre de l'union européenne. Toutefois, les candidats sont libres d'utiliser le certificat de leur choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Dans ce cas, ils doivent transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité. tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi. Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 21.6.2013.

VI.3) **Procédures de recours**

VI.3.1) **Instance chargée des procédures de recours**

VI.3.2) **Introduction des recours**

VI.3.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

VI.4) **Date d'envoi du présent avis:**

21.6.2013